

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 19 JUIN 2025****Extrait du registre des délibérations**  
**République Française****N°DEL\_2025\_092****BUDGET SUPPLEMENTAIRE VILLE 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le dix neuf juin à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 juin 2025, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

**Présents :**

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Olivier LASSAL, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Levon MINASSIAN, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nicole CABLAN-GUEROULT à Pierre ARRIVETZ, Emmanuel LOEVENBRUCK à Dominique BAUD, Arménio SANTOS à Véronique CHANTEGRELET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Paul MARSAL, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

**Absents :**

Nathalie MOULIN

**Secrétaire :**

Véronique CHANTEGRELET

Les 31 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHESE**

Le Budget Supplémentaire (BS) est un budget d'ajustement qui intègre les reports en dépenses et recettes. Il permet de reprendre le résultat dégagé au Compte Financier Unique.

Les nouvelles dépenses et recettes inscrites au Budget Supplémentaire sont détaillées dans les annexes jointes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2025 Ville qui se présente comme suit :

<b>Sections</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement	10 896 088,48 €	10 896 088,48 €
Fonctionnement	886 017,45 €	886 017,45 €
<b>Totaux</b>	<b>11 782 105,93 €</b>	<b>11 782 105,93 €</b>

### **DELIBERATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Finances en date du 2 juin 2025,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2024, portant approbation du budget primitif de la Ville,

Considérant la nécessité d'ajuster les dépenses de fonctionnement et d'investissement,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

### **DECIDE**

- **d'approuver** le Budget Supplémentaire 2025 de la Ville comme suit :

<b>Sections</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Investissement	10 896 088,48 €	10 896 088,48 €
Fonctionnement	886 017,45 €	886 017,45 €
<b>Totaux</b>	<b>11 782 105,93 €</b>	<b>11 782 105,93 €</b>

Par 34 voix POUR, 2 voix CONTRE, 2 ABSTENTION(S),

Contre :

Pierre GUILLET, José TOMAS

Abstention(s) :

Béatrice BELLINI, Yves ENGLER

Publiée le : 23 juin 2025